

Le 08 mars 2022

Déclaration des représentants du personnel enseignant du conseil d'administration du lycée H.Vincenot

Les représentants du personnel enseignant du conseil d'administration du lycée H.Vincenot, après examen de la dotation horaire globale pour la rentrée 2022, considèrent cette dotation insuffisante au regard des besoins à satisfaire.

Une DHG qui diminue chaque année, justifiée officiellement par la baisse démographique, mais paradoxalement, le nombre d'élèves par classe ne cesse d'augmenter, constituant des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions de travail des personnels plus difficiles.

Cette DHG réduite conduit à proposer une répartition contrainte par des moyens alloués limités : c'est encore au chef d'établissement et à l'équipe enseignante de gérer la pénurie et de la subir.

Voici quelques éléments de cette situation :

- Sur le lycée général, 6 classes de seconde pour un effectif attendu de 210 élèves, soit 35 élèves par division. Le rectorat déplace le curseur du dédoublement de 36 à 37 !
- ... sans compter les difficultés pédagogiques pour assurer la réussite de nos élèves dans un tel contexte ; il faut ajouter le fait que nous disposons de trop peu de salles à grandes capacités d'accueil, sans oublier les problèmes de sécurité que cela peut poser.
- Suppression de 0,5 h d'AP orientation pour le professeur principal de seconde, ce qui revient à remplir cette mission indispensable avec moins de moyens.
- Certes, des heures d'AP sont proposées pour dédoubler certains groupes (maths, français, anglais...) mais elles ne peuvent se généraliser à l'ensemble des disciplines faute de moyens suffisants, créant par là même des tensions entre disciplines.

Bref, un décalage profond entre les objectifs à atteindre (la lutte contre le décrochage scolaire, la réussite du plus grand nombre dans une économie de la connaissance) et la réalité du terrain.

Dans une logique pédagogique, les 2 dernières années marquées par la pandémie auraient mérité un véritable plan d'urgence pour l'Éducation Nationale : par exemple, créer des heures postes plutôt que des HSE ou des IMP, afin d'alléger l'effectif des divisions, et de surcroît limiter les risques d'échec scolaire et donc une plus grande réussite de chacun. Seulement, c'est encore la logique comptable qui l'emporte.

L'éducation ne doit pas être seulement considérée comme un coût, mais comme un investissement.

« Dites-nous ce dont vous avez besoin, et on vous expliquera comment vous en passer » : voilà la réponse de l'institution à nos inquiétudes bien légitimes, dans un pays pourtant riche et développé.